

Code produit : EAU010

1 – IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

Désignation commerciale : EAU OXYGENEE 10 V

Fabricant :

Nom/raison sociale : LPG

Adresse de contact : 10, rue du jardin

ZA Quévert

22105 DINAN

Téléphone : 02.96.87.30.00 Télécopie : 02.96.87.30.01

N° d'appel d'urgence : 02.96.87.30.00

2 – COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique de la substance : Peroxyde d'hydrogène > ou = à 3%
Agent de blanchiment et d'oxydation. Générateur d'oxygène.

3 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit chimique est une préparation liquide de nature chimique :

Composants contribuant au danger :

Nom chimique	Concentration	N° C.A.S	N°EINECS	Etiquetage
Peroxyde d'hydrogène	> ou = à 3%	7722-84-1	231-765-0	

Risques spécifiques :

Ce produit n'est pas classé comme inflammable. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.

Risque de lésions oculaires graves.

Risque d'effets nocifs avec des symptômes d'intoxication légère par ingestion.

Autres données : favorise l'inflammation des matières combustibles. Risque de décomposition des matières incompatibles.

4 – PREMIERS SECOURS

En cas d'inhalation : Emmener à l'air frais, maintenir au repos et au chaud

En cas de contact avec les yeux : Laver immédiatement et abondamment pendant 15 minutes. Consulter un ophtalmologiste.

En cas de contact avec la peau : Rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.

En cas d'ingestion : Consulter un médecin et lui montrer l'emballage. Ne pas faire boire, risque de mousse.



5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction recommandés : mousse, poudres chimiques, dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction déconseillés : Eau en jet direct.

Equipelement des intervenants : Appareils de protection respiratoire autonomes

6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Bottes, gants, lunettes

Méthodes de nettoyage/ramassage :

Récupération : à l'aide de matériau absorbant inerte (sable...).

Neutralisation : Rincer à l'eau.

Précautions pour la protection de l'environnement : Empêcher la pénétration dans le sol et les eaux. Prévenir les autorités compétentes.

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : Manipuler en respectant les bonnes pratiques et les règles d'hygiène industrielle. Ne pas fumer.

Mesures techniques : ventiler les locaux

Précautions à prendre : instruire le personnel sur les mesures à prendre en cas d'accident

Stockage :

Mesures techniques : locaux ventilés et tempérés

Conditions de stockage recommandées : récipients fermés

Conditions de stockage à éviter : température < à 0°C ou > à 40°C

Matériaux d'emballage recommandés : emballage d'origine

8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Gants compatibles résistants aux produits chimiques.

Lunettes de sécurité chimique.

9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Liquide

Couleur : Rose

Odeur : parfum mentholé

pH pur : 4.8 à 5.2

Température d'ébullition : pas de données

Point de fusion : inadapté

Caractéristiques d'explosivité : pas de données

Masse volumique : 1

Solubilité : Soluble dans l'eau.



10 – STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité : Stable

Réactions dangereuses : aucune connue à ce jour

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets aigus : pas de données

Effets chroniques : pas de données

12 – INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Le produit est classé dangereux pour l'environnement

13 – CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Déchets des résidus : détruire en centre agréé

Emballage souillé : détruire en centre agréé

14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation internationale : TERRESTRE

ADR

Classe : 9

Groupe d'emballage : III

Code matière : UN 3082

Etiquette danger : 9

Matière dangereuse du point de vue de l'environnement

Liquide, nsa

15 – INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Selon la directive 1999/45/CE et modifiée, relative à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses :

Classement : Dangereux pour l'environnement

Symbole de danger : N (poisson mort)

Phrase de risques : 51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Conseils de prudence : S29 : ne pas jeter les résidus à l'égout

16 – Autres informations



Fiche de Données de Sécurité

LPG 04/06/2013

Nom du produit : **PEROXYDE D'HYDROGENE – EAU OXYGENEE 10 V**

Version 1

Les indications ci-dessus se basent sur l'état actuel de nos connaissances et ne présentent aucune garantie pour les caractéristiques. Les législations et prescriptions sont à respecter par le destinataire de notre produit sous sa propre responsabilité.

Elles ne dispensent, en aucun cas, l'utilisateur du produit de respecter l'ensemble des textes législatifs, réglementaires et administratifs relatifs au produit, à la sécurité, à l'hygiène et à la protection de la santé humaine et de l'environnement.

***** Fin du document *****



10, rue du jardin 22105 DINAN